

## TENDANCES DES MIGRATIONS

Les flux d'immigration de type permanent sont répartis par catégorie d'entrée, qui constitue un déterminant clé du devenir des immigrés. Ils englobent les migrations régulées et les mouvements de personnes entrant dans le cadre de la libre circulation.

### Définition

Les flux d'immigration de type permanent couvrent les mouvements régulés d'étrangers qui s'installent dans un pays, dans l'optique du pays de destination. Dans les pays tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, ces flux sont composés des immigrés à qui l'on octroie un titre de séjour « permanent ». Dans les autres pays, ils correspondent généralement aux immigrés auxquels est accordé un titre de séjour renouvelable à l'infini, bien que la possibilité de renouvellement soit parfois subordonnée à certaines conditions comme l'exercice d'un emploi. Sont donc exclus les étudiants internationaux, les stagiaires, les personnes participant à des programmes d'échange, les travailleurs saisonniers ou contractuels, les prestataires de services, les monteurs, les artistes entrant dans le pays pour donner des spectacles ou les personnes participant à des manifestations sportives, etc. Les titres de séjour attribués à ces individus peuvent aussi être renouvelables, mais pas indéfiniment.

### En bref

Au total, en 2010, les flux d'immigration de type permanent sont restés orientés à la baisse pour la troisième année consécutive. Pour autant, cette contraction est modérée (-3 %) et les niveaux restent supérieurs à ce qu'ils étaient avant la crise. Par ailleurs, l'évolution des chiffres en valeur absolue est en grande partie imputable au net recul des flux en direction des États-Unis (-8 %).

En Irlande, pays durement touché par la crise, cette contraction a été particulièrement marquée et les flux d'immigration ont chuté pour ne plus représenter qu'un cinquième du niveau constaté avant la crise. Les flux continuent de diminuer nettement en Europe du Sud, dans la Fédération de Russie, au Japon et en République tchèque. Dans tous les autres pays, il semble que cette contraction est terminée.

La composition des flux d'immigration varie considérablement. Dans les pays comme l'Autriche, l'Irlande, la Norvège, la Suisse et, dans une moindre mesure, l'Allemagne et les Pays-Bas, ils sont en majorité composés d'immigrés entrant dans le cadre de la libre circulation entre les pays de l'Union européenne élargie. En revanche, ce sont les migrations de travail régulées qui prédominent en Corée, en Italie et au Mexique. Dans certains pays de l'UE (Belgique, Danemark, Espagne Portugal), la composition des flux est mixte, étant donné que les migrations de travail sont supérieures à la moyenne de l'OCDE et que les migrations entrant dans le cadre de la libre circulation représentent 40 % au moins du total des flux d'immigration. Aux États-Unis et, dans une moindre mesure, en France, au Japon et en Suède, les flux d'immigration à titre permanent sont principalement composés des entrées au titre du regroupement familial.

L'année de référence utilisée pour ces statistiques est souvent l'année d'octroi du titre de séjour plutôt que l'année d'entrée sur le territoire. Parfois, certains individus admis à titre temporaire peuvent obtenir un titre de séjour permanent. Dans les statistiques présentées ici, ces individus sont pris en compte pour l'année où le changement de statut intervient.

Les migrants entrent dans le cadre de la libre circulation lorsqu'ils bénéficient de certains droits fondamentaux, qui découlent généralement d'accords internationaux, leur permettant d'entrer et de sortir d'un pays sans être soumis à d'importantes restrictions quant à leur circulation ou à la durée de leur séjour, comme c'est le cas pour les citoyens des États membres de l'UE au sein de cette dernière. Leurs mouvements n'étant pas toujours enregistrés de manière officielle, ils doivent parfois être estimés.

### Comparabilité

Cette standardisation fondée sur le concept de « flux d'immigration de type permanent » marque une amélioration notable par rapport aux compilations de statistiques nationales, dont la couverture peut varier selon un facteur compris entre un et trois. Néanmoins, on observe des variations entre les pays en ce qui concerne la prise en compte du changement de statut et la couverture des mouvements à titre permanent dans le cadre de la libre circulation. Au total, cette standardisation est appliquée à 23 pays de l'OCDE et à la Fédération de Russie.

### Sources

- OCDE (2011), *Perspectives des migrations internationales 2011*, SOPEMI, *Perspectives des migrations internationales*, Éditions OCDE.

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- Widmaier, S. et J.-C. Dumont (2011), "Are Recent Immigrants Different? A New Profile of Immigrants in the OECD based on DI0C 2005/06", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 126, Éditions OCDE.

#### Publications statistiques

- OCDE (2012), *Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Settling In: OECD Indicators of Immigrant Integration 2012*, Éditions OCDE.

#### Publications méthodologiques

- Dumont, J.-C. et Lemaitre G. (2005), "Counting Immigrants and Expatriates in OECD Countries: A New Perspective", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 25, Éditions OCDE.
- Harvey, R. (2004), "Comparaison des taux d'épargne des ménages Zone euro/États-Unis/Japon", *OECD Statistics Brief*, No. 8, juin.

#### Bases de données en ligne

- [Statistiques de l'OCDE sur les migrations internationales.](#)

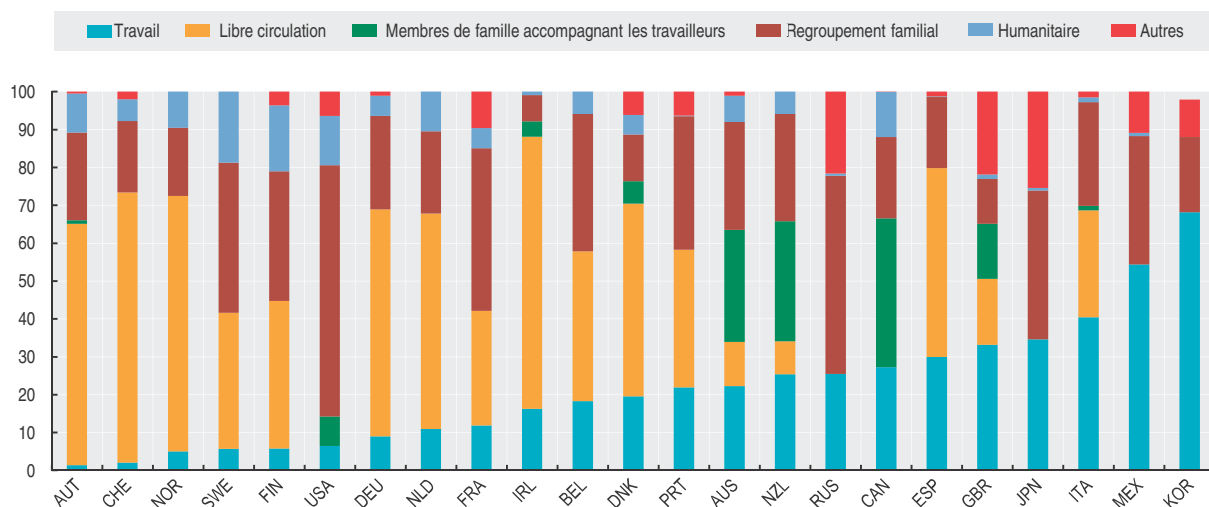

**Flux d'immigration à titre permanent par catégorie d'entrée**

En pourcentage du total des flux d'immigration permanente, 2010

	Travail	Libre circulation	Membres de famille accompagnant les travailleurs	Regroupement familial	Humanitaire	Autres
Allemagne	9.0	59.9	-	24.7	5.3	1.1
Australie	22.3	11.7	29.6	28.4	7.0	1.0
Autriche	1.4	63.7	0.9	23.2	10.3	0.5
Belgique	18.3	39.6	-	36.2	5.9	..
Canada	27.3	..	39.3	21.5	11.9	0.0
Chili	..	..	..	..	..	..
Corée	68.1	..	-	19.9	0.0	9.9
Danemark	19.6	50.9	5.9	12.3	5.1	6.2
Espagne	29.9	49.9	-	18.7	0.2	1.2
Estonie	..	..	..	..	..	..
États-Unis	6.4	..	7.8	66.3	13.1	6.4
Finlande	5.8	39.0	-	34.3	17.4	3.6
France	11.9	30.3	-	42.9	5.4	9.6
Grèce	..	..	..	..	..	..
Hongrie	..	..	..	..	..	..
Irlande	16.3	71.8	4.0	7.0	0.9	..
Islande	..	..	..	..	..	..
Israël	..	..	..	..	..	..
Italie	40.5	28.2	1.2	27.4	1.3	1.5
Japon	34.6	..	-	39.3	0.7	25.4
Luxembourg	..	..	..	..	..	..
Mexique	54.4	..	-	33.9	0.8	10.9
Norvège	5.1	67.4	-	18.0	9.5	..
Nouvelle-Zélande	25.4	8.7	31.7	28.3	5.9	..
Pays-Bas	10.9	56.9	-	21.7	10.5	..
Pologne	..	..	..	..	..	..
Portugal	21.9	36.3	-	35.3	0.1	6.3
République slovaque	..	..	..	..	..	..
République tchèque	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	33.1	17.4	14.6	11.8	1.2	21.9
Slovenie	..	..	..	..	..	..
Suède	5.7	35.9	-	39.6	18.7	..
Suisse	2.1	71.4	-	18.8	5.8	2.0
Turquie	..	..	..	..	..	..
UE-27	..	..	..	..	..	..
OCDE	..	..	..	..	..	..
Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..
Bésil	..	..	..	..	..	..
Chine	..	..	..	..	..	..
Fédération de Russie	25.5	..	-	52.3	0.6	21.6
Inde	..	..	..	..	..	..
Indonésie	..	..	..	..	..	..

 1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932712113>
**Flux d'immigration à titre permanent par catégorie d'entrée**

En pourcentage du total des flux d'immigration permanente, 2010


 1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932712132>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2013**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Tendances des migrations », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).